

trait en commun pour assister les pays moins riches, constitueraient une sorte de collaboration qui, tout en demeurant volontaire, pourrait être très efficace. Je ne comprends pas pourquoi si peu de gens se sont rendus compte que les cadeaux de ce genre sont possibles. Au cours des 30 dernières années, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et d'autres nations ont consenti des prêts importants à divers pays. Ces emprunts, pour la plupart, n'ont jamais été remboursés; à toutes fins pratiques, ce sont des cadeaux. Les résultats heureux du don d'un milliard de dollars fait à la Grande-Bretagne par le Canada donne une juste idée du genre de cadeaux qui pourrait passer dans nos habitudes normales sous un régime économique convenable. Mes paroles peuvent paraître étranges, mais n'oublions pas que nous sommes dans un monde nouveau et qu'il faut prêter l'oreille aux choses nouvelles et étranges, les étudier et les comprendre, si nous voulons nous montrer dignes de la confiance qu'on nous témoigne en cette période critique. Le cadeau doit être reconnu comme une possibilité dans la collaboration internationale.

Le premier ministre a parlé d'une grave disette de coton qui pourrait provoquer une situation internationale difficile. J'admets et nous admettons tous volontiers que la chose peut se produire. Ce qui me dépasse, c'est que l'abondance du coton ait eu le même résultat. Après une récolte manquée, on comprendrait que ceux qui s'adonnent à la transformation et au transport de cette denrée se trouvent sans emploi, mais que le même résultat se produise lorsque nous avons une surabondance de coton, est inconcevable. C'est à une telle situation, absolument étrangère à ce que nous a dit le premier ministre, que notre génération doit parer.

Nous sommes dans un siècle d'abondance où l'ensemble des nations de l'univers est en mesure de produire plus de denrées que n'en peuvent consommer toutes les populations du globe. C'est d'autant plus vrai à cause des merveilles découvertes qui ont eu lieu depuis le début des hostilités. C'est à cet état de choses qu'il faut faire face.

Le très hon. MACKENZIE KING: Avant que mon honorable ami passe au point suivant de son argumentation, me permet-il de l'interrompre un moment?

M. BLACKMORE: Volontiers.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je crois comprendre que je suis le dernier orateur cet après-midi. Je vais clore le débat. La Chambre désire, je pense, régler cette semaine la constitution du comité de sécurité sociale afin que le débat ne se prolonge pas la semaine

prochaine. Si ma supposition est exacte, je prie la Chambre de nous autoriser à siéger un peu après six heures. Je puis promettre que mes remarques ne seront pas longues et cela nous permettra d'en finir ce soir avec la constitution du comité.

Je puis faire remarquer que le Gouvernement a le droit de faire reprendre la séance à huit heures, parce que la levée de la séance à six heures, le vendredi, s'opère non en vertu d'un article du Règlement, mais d'un accord unanime. Mais je suppose que les honorables députés veulent bien que nous continuions les délibérations pendant quelque temps.

L'hon. M. STIRLING: Le très honorable représentant peut-il assurer l'Assemblée que son discours sera le dernier?

Le très hon. MACKENZIE KING: Si un autre orateur doit prendre la parole, qu'il se lève. Je pourrai donner cette assurance dans un instant.

M. MacINNIS: J'entendais faire quelques commentaires. Je ne veux pas prolonger le débat. La plupart des remarques faites à cet égard n'auraient pas dû être faites, mais je suis las de me faire faire la leçon à la fin de chaque débat et je devrais avoir le droit de répondre.

M. BLACKMORE: Que dois-je comprendre? Que nous suspendrons la séance à six heures pour continuer à huit heures, ou que je continue pendant quelque temps?

Des VOIX: Allez-y.

M. l'ORATEUR: Je pense que la Chambre désire que nous siéjons après six heures.

M. BLACKMORE: Je passe maintenant à la déclaration du premier ministre, savoir que le Gouvernement a énoncé un programme dans le discours du trône. L'expression de cette politique ne comporte ni plus ni moins que de vagues lieux communs sans importance dont on a trop pris l'habitude ces temps-ci et qui peuvent signifier presque tout ce qu'on veut. Je poserais carrément au premier ministre la question suivante: Le Gouvernement permettra-t-il au comité d'étudier à fond et impartialement les propositions de crédit social pour l'établissement d'un ordre nouveau? Les ministres sont censés scruter toutes les possibilités. Jusqu'ici, tous les comités avec lesquels j'ai eu des rapports directs ou indirects ont écarté toute discussion du crédit social comme s'il était un poison. Si le présent comité n'est pas prêt à étudier à fond et impartialement les propositions de crédit social, il manque tout simplement de sincérité.